

Cherbourg-Octeville, le 3 avril 2008

à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Communauté

MM.,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à l'installation du conseil de communauté qui aura lieu **le jeudi 10 avril à 16 heures**.

ORDRE DU JOUR

- [n°2008/001](#) - Installation du conseil de communauté
- [n°2008/002](#) - Election du Président
- [n°2008/003](#) - Fixation du nombre de vice-président(e)s
- [n°2008/004](#) - Election des vice-président(es)s

Si vous êtes empêchés d'assister à cette séance, il vous est possible conformément à l'article L 2121.20 du code général du code des communes de donner à un conseiller(e) de votre choix pouvoir écrit de voter en votre nom (procuration ci-jointe). Toutefois, un même conseiller(e) communautaire ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Vous trouverez ci-joint à compléter une fiche de renseignements que vous voudrez bien remettre au secrétariat des assemblées lors du conseil.

Veillez agréer, je vous prie, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Bernard CAUVIN